

Appel de projets FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (FDT) Programme d'aide financière 2018-2019

Saint-Faustin-Lac-Carré, le 12 décembre 2018 – La MRC des Laurentides lance son quatrième appel de projets dans le cadre du Fonds de développement des Territoires (FDT) issu d'une entente avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

80 000 \$ disponibles

Une enveloppe de 80 000\$ est disponible pour des projets répondant aux priorités d'intervention et aux principes directeurs de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie du territoire de la MRC des Laurentides. Les demandes d'aide financière pour des projets structurants doivent viser l'amélioration du niveau de vie de la population de la MRC des Laurentides, par une contribution à la santé sociale, économique et environnementale de son territoire. En misant sur le mieux-être et la croissance de la région, la MRC souhaite se distinguer en vue de maintenir et d'attirer de nouveaux citoyens.

Sont admissibles comme promoteur, les personnes, entreprises ou organismes suivants :

- Les organismes municipaux;
- Les conseils de bande des communautés autochtones;
- Les coopératives non financières;
- Les organismes à but non lucratif (OBNL) dûment constitués;
- Les entreprises privées ou d'économie sociale (à l'exception des entreprises privées du secteur financier), souhaitant réaliser un projet structurant qui vise à améliorer le milieu de vie de sa communauté;
- Les personnes souhaitant démarrer une entreprise.

Les promoteurs admissibles au dépôt d'un projet structurant sont invités à consulter la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie du territoire de la MRC des Laurentides*, afin d'en savoir plus sur les priorités d'intervention et les modalités du dépôt d'une demande. À cet effet, il est fortement recommandé aux promoteurs de communiquer avec madame Élyse Martineau, agente de développement économique et social, avant de déposer une demande d'aide financière, afin de connaître l'admissibilité de leurs projets et les diverses modalités.

Le formulaire de demande d'aide financière 2018-2019 à compléter ainsi que la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie du territoire de la MRC des Laurentides* sont disponibles sur le site Web de la MRC des Laurentides au www.mrcclairentides.qc.ca/fdt/ ou peuvent être demandés au bureau de la MRC (1255, chemin des Lacs, Saint-Faustin-Lac-Carré) de 8h à 12h15 et de 13h à 17h, du lundi au jeudi.

La MRC des Laurentides recevra les formulaires de demande d'aide financière jusqu'au **jeudi 14 février 2019 à 17h**. Ils doivent être transmis par courrier électronique à madame Élyse Martineau (emartineau@mrcclairentides.qc.ca), ou par la poste à son attention (1255, chemin des Lacs, St-Faustin-Lac-Carré, Québec, J0T 1J2).

Pour informations:

Élyse Martineau, agente de développement économique et social
(819) 425-5555, poste 1041
emartineau@mrcclairentides.qc.ca

À propos de la MRC des Laurentides et des municipalités

La MRC des Laurentides planifie et met en valeur de façon durable son territoire, tant d'un point de vue social, économique, culturel, qu'environnemental. Sa vision est de devenir un chef de file en matière de développement régional authentique et adapté à la qualité de vie de ses citoyens et aux composantes naturelles de son territoire. La MRC des Laurentides est composée de 20 villes et municipalités sur un vaste territoire d'une superficie d'environ 2 500 km².

- 30 -

Source :

Claudia Therrien
Communications
819 425-5555 poste 1048
ctherrien@mrcclairentides.qc.ca